Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

CADEB

Rapport moral et d'activité 2014

Plusieurs événements ont marqué cette année 2014

Tout d'abord, ayons une pensée amicale pour deux membres du bureau du Cadeb et « piliers » du Collectif, Nelly Doise et François Aubrun, confrontés en 2014 à des ennuis de santé importants. Nous leur souhaitons bon courage dans cette épreuve et les assurons de toute notre solidarité associative.

A la fin de l'année 2014, le Cadeb fédérait dix-huit associations d'environnement, thématiques ou territoriales. Un nombre sans changement par rapport à l'année précédente, toutes les associations membres en 2013 ayant renouvelé leur confiance au collectif. Le Cadeb est présent dans les sept communes de la boucle de Montesson, ainsi qu'à Bougival, Louveciennes et Maisons-Laffitte, communes riveraines de la Seine situées à l'extérieur de la Boucle.

Pour la première fois depuis sa création, le Cadeb a déposé en 2014 un recours contre une décision préfectorale, la déclaration d'utilité publique du projet de Zac de la Borde à Montesson. Conjointement avec la profession agricole, le collectif conteste la localisation des équipements publics et de quelques logements sur quatre hectares de terres maraichères à forte valeur agronomique. Le Cadeb ne souhaite pas bloquer le projet mais le faire modifier afin de préserver l'activité agricole.

Plusieurs réunions constructives ont eu lieu en 2014 entre le bureau du Cadeb et Pierre Fond, nouveau président de la Communauté de communes de la boucle de Seine. Tous les dossiers en cours ont été abordés, et notamment le projet de Schéma de cohérence territoriale de la Boucle (Scot), document de planification intercommunale fixant les axes de priorité et les objectifs partagés par toutes les communes dans l'organisation future du territoire.

L'association agriurbaine Plaine d'avenir 78 a trouvé en 2014 son rythme de croisière ; au printemps, elle a organisé la 2ème fête de la salade nouvelle, et en hiver a fermé les accès aux chemins de la Plaine pour éviter les dépôts sauvages. Le Cadeb est membre fondateur de l'association, aux côtés des autres acteurs – communes, maraîchers, propriétaires fonciers, associatifs – décidés à œuvrer ensemble pour la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels de la Plaine de Montesson et ses environs.

Enfin, le site Internet du Cadeb a été restructuré en totalité. Sa présentation est plus agréable, et l'accès aux différentes rubriques facilité. Avec une nouveauté : il est désormais possible de s'inscrire en ligne à la Lettre du Cadeb, et rejoindre les quelque 1200 internautes déjà destinataires de l'outil d'information du Collectif.

Dans ce rapport, nous aborderons successivement :

- l'activité du Cadeb (page 2)
- les principaux dossiers suivis en 2014 (page 9)
- les liens du Cadeb avec les autres acteurs de l'environnement (page 17)

Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement
dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21
e-mail : cadeb78@wanadoo.fr Site Internet : www.cadeb.org

1. Le Cadeb, collectif actif

Le Cadeb compte dix-huit associations et 2000 adhérents

Le Cadeb est implanté dans les sept communes situées dans la Boucle de Montesson, ainsi qu'à Bougival, Louveciennes et Maisons-Laffitte, communes riveraines de la Seine à l'extérieur de la Boucle. Le Cadeb, agréé depuis 2003 au titre de la protection de l 'environnement, a obtenu en 2013 le renouvellement de son agrément préfectoral dans un cadre départemental

Les dix-huit associations, thématiques ou territoriales, déjà membres du Cadeb en 2013, ont renouvelé leur adhésion en 2014, ce qui correspond à plus de 2000 adhérents personnes physiques.

Au sein des associations membres, en 2014, Ursula Grandcolas a succédé à Delphine Delalande à la présidence de Forum et projets pour le développement durable (FPDD), après le départ en province de Jean-Yves Rebeyrotte, président fondateur de l'association. Le comité du Vieux-Pays/Le Fresnay à Sartrouville a élu un nouveau conseil, présidé par Daniel Amgar, qui a succédé à Brigitte Plantrou, qui ne se représentait pas.

Quinze adhérents individuels

En 2014, le nombre des adhérents individuels s'est élevé à quinze, contre neuf en 2013.

Les statuts du Cadeb permettent l'adhésion à titre individuel quand celle-ci n'est pas possible par l'intermédiaire d'une association membre.

Les individuels peuvent participer aux groupes de travail constitués au sein du Cadeb. C'est notamment le cas au sein du groupe transports.

Le conseil et le bureau

Le conseil, constitué des délégués de dix-sept associations membres et d'un représentant des adhérents individuels, a été élu à l'unanimité pour un an par l'Assemblée Générale. Il s'est réuni à six reprises au cours de l'année.

Quant au bureau, composé de six membres, il a été élu par le conseil réuni le 26 mars 2014. Il est sans changement par rapport à l'année précédente. Paulette Menguy a accepté à nouveau la Présidence. Jacques Firmin et François Aubrun sont vice-présidents. Patrick Bayeux assure la trésorerie, Jean-Claude Parisot le secrétariat général et Gérard Moulin le secrétariat.

Le bureau s'est réuni régulièrement pour préparer les conseils, en établir les comptes rendus et gérer les affaires courantes qui ne nécessitent pas l'intervention du Conseil. Plusieurs réunions dites « élargies » ont été ouvertes aux membres du Cadeb qui ont souhaité y participer, en fonction des sujets à l'ordre du jour.

Deux groupes de travail

Il en existe deux au sein de notre Collectif.

- Le groupe déchets est animé Patrick Bayeux, assisté de Françoise Leroy-Terquem et Patrick Breteuil. Il a organisé la participation de notre collectif à la semaine européenne de réduction des déchets du 21 au 30 novembre, conjointement avec le service environnement de la communauté de communes de la Boucle de Seine (CCBS) et le Syndicat intercommunal de traitement des résidus urbains (Sitru), ave des évènements organisés dans chacune des communes du territoire. Il a suivi la mise en place du plan local de prévention des déchets initié par la CCBS.
- Le groupe « transports », animé par Gérard Moulin, comprend une bonne dizaine de membres et a été aussi particulièrement actif. Il a représenté le Cadeb aux nombreuses instances de concertation, mises en place par la SNCF et le STIF, en lien avec l'association des usagers des transports (AUT) .

Des chargés de mission

En complément des groupes de travail, des chargés de mission ont été désignés parmi les membres du Cadeb, administrateurs ou non.

Ils ont pour tâche :

- D'exercer une veille associative, de réunir de la documentation, de rechercher des contacts.
- D'informer régulièrement le Cadeb et de proposer des positions et actions.

En 2014, François Aubrun a continué à suivre les enquêtes publiques et les dossiers d'aménagement du territoire. Il est notamment intervenu sur le dossier de la Zac de la Borde à Montesson, en rédigeant la demande de recours gracieux.

En 2014, il faut aussi signaler l'activité de deux nouveaux chargés de mission. Tout d'abord, Jacques Perdereau, chargé de mission pollutions, qui a assuré les contacts avec l'agence régionale de la qualité de l'air Airparif, sur le dossier de la voie nouvelle départementale RD 121.

Ensuite Brigitte Lefranc, chargée de mission logement/habitat, à l'origine de la table ronde sur ces sujets lors de l'assemblée générale 2015.

Sept numéros de la Lettre du Cadeb en 2014

La Lettre en est à sa dixième année de parution régulière, avec six numéros annuels. La Lettre permet de rendre compte des différents dossiers que suit notre Collectif, de donner la parole aux associations membres et d'informer nos lecteurs sur l'actualité de l'environnement sur notre territoire. Jean-Claude Parisot assure la coordination de la rédaction.

La Lettre est diffusée par courriel, auprès de tous les contacts du Cadeb, élus, militants associatifs, sympathisants, soit en direct à plus d'un millier de personnes. S'y ajoutent les membres des associations adhérentes qui reçoivent la Lettre par leur intermédiaire.

Cette forme de diffusion a le mérite d'être très économique.
Il est désormais possible de s'abonner directement à la Lettre sur le site Internet du Cadeb.

JANVIER FEVRIER 2015 N°56

La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

JE SUIS CHARLIE

Sommaire

Activité du Cadeb
Agenda associatif
Une médaille pour la présidente du Cadeb
Page 2

L'assemblée générale du Cadeb
Page 3

Construire autrement grâce à l'autopromotion
Page 4

Bilan environnemental et énergétique de l'incinérateur de Carrières–sur-Seine
Page 5

Voie nouvelle départementale RD 121 : des questions en suspens
Page 6

L'Ile de la loge à Bougival confrontée à son devenir
Pages 7 et 8

Des adultes s'initient ou se perfectionnent au vélo dans un cadre associatif
Page 9

Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle
Page 10

2015, année de l'intercommunalité

L'année 2015 sera nécessairement placée sous le signe de l'intercommunalité, et ceci pour trois raisons principales. Tout d'abord, au 1er janvier, les sept communes (*) de la Boucle de Seine deviennent une communauté d'agglomération (la Cabs). Ensuite, 2015 devrait voir la finalisation du document de planification intercommunale de notre territoire (le Scot). Enfin, dès le 1er janvier 2016, la perspective d'une grande intercommunalité à 20 communes n'est pas à exclure.

La transformation de notre communauté de communes en communauté d'agglomération au 1er janvier de cette année n'est pas un simple changement de nom. La Cabs, qui succède à la CCBS, acquiert des nouvelles compétences. Et notamment dans le domaine de l'environnement, qui inclut désormais l'air, le bruit et l'énergie, en plus de la gestion des déchets déjà communautarisée. Ce devrait être l'occasion pour la nouvelle intercommunalité de lancer des initiatives pour une meilleure prise en compte du développement durable sur notre territoire.

La Cabs s'est fixée pour objectif d'arrêter en 2015 son schéma de cohérence territoriale (Scot), document de planification intercommunale qui fixera les axes de priorité et les objectifs partagés par toutes les communes dans l'organisation future du territoire, dans tous les domaines: espaces agricoles et naturels, habitat et logement, déplacements et transports en commun, développement économique, préservation de l'environnement. Le Cadeb, associé à l'élaboration de ce document, sera attentif notamment à la préservation des espaces agricoles et naturels sur notre territoire, qui est l'un des objectifs affichés par le document mais qui reste à finaliser en accord avec la profession agricole.

Enfin, au 1er janvier 2016, un nouveau découpage intercommunal verra le jour, sous l'égide du préfet de région, en vue de créer des entités d'au moins 200.000 habitants. Une dérogation sera-t-elle accordée à notre territoire, qui avec près de 180.000 habitants, n'est pas loin de l'objectif? C'est le souhait exprimé majoritairement par nos élus. Ou bien ira-t-on vers une grande intercommunalité qui pourrait atteindre 340.000 habitants, avec 20 communes, en incluant Saint-Germain-en-Laye et ses alentours, Maisons-Laffitte et le Mesnil-le-Roi, et même Bezons, pourtant situé dans le Val-d'Oise?

Quelle que soit l'option finalement retenue, les associations se préparent, avec une habitude de la coopération au-delà des frontières administratives actuelles. Dès à présent, le Cadeb est implanté en dehors de la Boucle dans les communes de Bougival, Maisons-Laffitte et Louveciennes, tout en entretenant des relations avec les associations de Saint-Germain-en-Laye et Bezons, qui seront invitées à la prochaine assemblée générale du Collectif.

Le Bureau du Cadeb

(*) Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Le Vésinet, Montesson et Sartrouville

Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr
Site Internet : www.cadeb.org

Le site Internet du Cadeb, toujours plus visité

Il a été créé en 2005 par un bénévole ovillois qui en assure toujours la maintenance avec un grand professionnalisme.

Le site www.cadeb.org est mis à jour régulièrement, avec des informations sur l'action de notre Collectif et l'actualité de l'environnement dans la Boucle. Le site a été visité par 951 internautes en 2005, 4509 en 2006, 5879 en 2007, 6986 en 2008, 15428 en 2009, 21252 en 2010, 26372 en 2011, près de 27.000 en 2012, 48540 en 2013 et 54930 en 2014.

En novembre 2014, le site a été restructuré en profondeur. La nouvelle version est plus illustrée, et l'accès aux différentes rubriques est facilité. Elle permet désormais la gestion de la Lettre : inscriptions et envoi aux abonnés, désabonnements.

Des avis du Cadeb dans les enquêtes publiques

Le Cadeb a déposé un avis dans deux enquêtes publiques intervenues au cours de l'année 2014 :

- Tangentielle Ouest, en juillet 2014
- Projet de réaménagement de La Rose de Cherbourg (secteur de la Défense), en novembre 2014

Des relations suivies avec les pouvoirs publics et les élus

Le Cadeb est devenu un interlocuteur habituel des services de l'Etat, de la Région Ile-de-France, du Département, de la Communauté de Communes de la Boucle (CCBS) et des différentes communes qui la composent.

Avec la CCBS, les relations sont restées régulières. Des membres du Cadeb ont assisté à la plupart des conseils communautaires tenus en 2014. La réunion annuelle avec les représentants des associations membres du Cadeb s'est tenue le 10 mars 2014. C'était pour le président Murez la dernière réunion avec le Cadeb. L'occasion de rappeler la collaboration exemplaire pendant toute la mandature, depuis 2008.

Les bonnes relations se sont perpétuées avec Pierre Fond, dès son élection à la présidence de la CCBS. Des rencontres avec le bureau du Cadeb ont eu lieu les 16 juin, 4 septembre et 15 décembre, en présence de M. Dominique Chantegrelet, Directeur Général et des chargés de mission de la CCBS concernés. Ces réunions ont permis d'aborder tous les dossiers d'environnement en cours, dans un esprit très constructif. La réunion annuelle avec l'ensemble des associations est programmée pour avril 2015.

Des contacts ont eu lieu aussi la région Ile-de-France. Des membres du bureau ont rencontré Mme Vitrac-Pouzoulet, conseillère régionale, notamment sur les dossiers de la voie nouvelle départementale RD 121 et de la préservation de l'activité maraichère. Une réunion a eu lieu également avec Mounir Satouri, président du groupe EELV au conseil régional, sur les mêmes sujets.

Une réunion a eu lieu en janvier 2015 avec M. Stéphane Grauvogel, Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye depuis décembre 2014.

Participation à des commissions ou réunions (liste non exhaustive)

Voici les principales instances, commissions ou réunions de travail auxquelles le Cadeb ou ses associations membres ont participé au cours de l'année 2013:

- Commission de suivi de site (CSS) de l'incinérateur de Carrières-sur Seine (décembre) qui a remplacé la commission locale d'Information et de Surveillance – Clis..
- Commission consultative des services publics locaux à l'échelon de la CCBS, sur la collecte des

Réunion Cadeb- Seine Vivante -Réseau Vélo 78 au SMSO à Versailles

déchets, la gestion de la gare routière de Sartrouville, l'aire de gens du voyage de Montesson, les garages pour vélos dans les gares (mars, décembre)

- Commission consultative des services publics locaux à Sartrouville (décembre)
- Commission consultative des services publics locaux à Houilles (décembre)
- Commission consultative des services publics locaux sur le fonctionnement de l'usine d'incinération d'ordures ménagères à Carrières-sur-Seine et le réseau de chaleur (octobre)
- Commissions du SPI vallée de Seine sur la gestion des déchets (avril), l'air et l'energie (juin) et l'évaluation environnementale (novembre)
- Réunion des associations d'environnement avec le nouveau directeur de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) pour les Yvelines (janvier)
- Réunion sur l'avancement du projet de voie nouvelle départementale RD 121, à Chatou, avec le Conseil Général (octobre)
- Réunions sur le projet de Zac de la Borde à Montesson avec la CCBS et les maraichers (septembre)
- Réunion Cadeb /Seine vivante/ Réseau Vélo 78 avec le Syndicat Mixte de la vallée de la Seine et de l'Oise—SMSO (janvier)

- Réunion SNCF /élus/ associations avec le nouveau directeur les lignes A, L et J de Paris Saint Lazare (janvier)
- Réunion de présentation du plan de modernisation des lignes L et J, par le Stif, la SNCF et RFF (mars)
- réunion à l'AUT avec le directeur du projet Eole (avril)
- Réunion bimestrielles d'échanges entre la SNCF et les associations d'usagers du périmètre de Paris Saint-Lazare,
- Réunion associations-élus avec Roland Bonnepart Directeur des Régions SNCF de Paris Saint Lazare, de Haute et Basse Normandie (mars, novembre)
- Réunion au Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) avec la délégation aux usagers (mai)
- Comité de ligne du RER A (juin) au STIF
- Comité intergares organisé par la SNCF à Cergy Pontoise (novembre)
- Réunion des personnes publiques associées sur le projet de Schéma de Cohérence territoriale (décembre)
- Réunion du groupe de travail pour l'élaboration du règlement local de publicité de la ville de Sartrouville (mai)
- Réunion nationale du réseau Education et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature (ESEN) de FNE en décembre
- Réunion FNE/Cadeb/Seine vivante avec Voies navigables de France (VNF) sur le projet de réhabilitation de la digue de Croissy (juillet)
- Participation au débat public sur le projet de port Seine Métropole Ouest à Achères (de juin à décembre)
- Réunion du comité des partenaires de Plaine d'avenir 78, à la Maison du département, à Montesson (octobre)

La formation des membres du Cadeb

Plusieurs membres du Collectif ont participé aux formations organisées par Ile-de-France Environnement (les carrières : exploitation et gestion) et France Nature Environnement (les déchets, les sols, la méthanisation)

La communication du Cadeb

La presse locale (le Courrier des Yvelines notamment), et les publications associatives (le mensuel Liaison d'Ile-de-France Environnement notamment) ont rendu compte régulièrement de l'action du Cadeb et de ses associations membres.

2. Les principaux dossiers suivis en 2014

La plupart des actions de protection de l'environnement sont menées par les associations locales, à leur initiative et sous leur propre responsabilité, dans le respect de la « Charte du Cadeb». (principe de subsidiarité) . La Lettre du Cadeb rend régulièrement compte des actions menées et des positions prises par les associations membres. En annexe 2 du présent rapport, sont présentées vous trouverez les comptes-rendus d'assemblée générale ou un résumé d'actions menées par un certain nombre d'associations membres du Cadeb.

Les transports (dossier suivi par Gérard Moulin et le groupe transports)

Affichage en gare

C'était l'une des propositions du rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale de 2012, en vue de la rénovation du réseau express régional d'Ile-de-France, visant à placer les usagers au centre du système : « réserver aux associations d'usagers du RER un espace d'affichage dans les gares ». **(**Proposition n°20).
Un travail partenarial a été engagé par le RATP et la SNCF, opérateurs et propriétaires des gares, sous l'égide du STIF, pour arrêter les dispositions nécessaires à la mise en place de cette disposition.
Sollicité pour participer à une période de test en 2014 dans quelques gares, aux côtés de l'AUT, le Cadeb a répondu présent pour la gare de Houilles.
Sur son affiche apposée dans le hall d'accueil de la gare, le Cadeb a exprimé les principales demandes du Collectif, en vue d'améliorer la ponctualité de la ligne A :

- augmentation de la capacité et de la fiabilité des trains
- Information et prise en charge des voyageurs
- Adaptation de l'offre de transport aux besoins
- Amélioration des services offerts aux clients
- Renforcement de la desserte des gares de Maisons-Laffitte et de Houilles-Carrières
- Renforcement du service en soirée

Cette phase d'expérimentation étant arrivant à son terme, le STIF a souhaité organiser un retour d'expérience afin d'en tirer un premier bilan. Tout en constatant que cet affichage n'a pas eu l'impact attendu, le Cadeb souhaite poursuivre l'expérience, en demandant un deuxième point d'affichage e en gare.

Transports en commun ferroviaires :

Le Cadeb suit tous les dossiers en cours, et notamment :

- Le projet EOLE et son arrêt dans la Boucle à Houilles.
- La Tangentielle Nord avec l'interconnexion à Sartrouville et le projet de quai supplémentaire pour

accueil d'Eole, envisagé lors de l'enquête publique

- La Tangentielle Ouest avec son interconnexion à St Germain et son prolongement à Achères, via Poissy
- Le schéma directeur d'entretien du RER A pour modernisation de la ligne à court, moyen, et long terme.
- Les travaux d'entretien des lignes J et L et du RER A (renouvellement de la voie et du ballast)
- Le prolongement du tramway T2 au-delà de Bezons jusqu'à Sartrouville et Argenteuil, en commençant pas un bus en site propre.

Lors de l'enquête publique intervenue en juillet 2014 sur la Tangentielle OUEST Phase 2, dans sa section St Germain grande ceinture, Poissy grande ceinture, Achères chêne Feuillu, Achères RER A, le Cadeb a émis un avis favorable à la réalisation de ce projet, car « il constitue une alternative au trajet en voiture, et comme toutes les transversales, il contribuera au désengorgement des axes radiaux. » Le Cadeb note que 5,8 hectares seront déboisés, mais que des mesures seront prises pour compenser cet impact. Le collectif regratte toutefois que le projet ait été modifié au dernier moment, dans le secteur du centre-ville de Poissy, avec beaucoup d'ambiguïtés, faisant craindre un projet « loin d'être finalisé. »

La Tangentielle Nord :

Les travaux avancent sur le tronçon central Le Bourget / Epinay-sur-Seine pour une mise en service prévue au 1er juillet 2017. Des surcouts financiers ont nécessité l'intervention de l'Etat et de la Région IDF pour mener à bien cette liaison de banlieue à banlieue par tram-train.

Il est prévu de prolonger la tangentielle à l'est vers Noisy-le-Sec et à l'ouest vers Sartrouville RER. Les études techniques dites « d'avant-projet » sont financées mais pas les travaux eux-mêmes (il manquerait 300M€).

Une nouvelle analyse technico-économique est en cours pour la réalisation de la TLN tronçons Est ou/et Ouest en complément du tronçon central. Elle est basée sur des critères multiples tels que :

- Coût d'investissement et d'exploitation
- Planification
- Etude de robustesse et d'exploitabilité
- Opportunités voyageurs
- Opportunités renouvellement urbain.

Les résultats ne nous sont pas connus à ce jour.

Le Cadeb a été favorable à ce projet dès l'origine, tout en étant très attentif à une bonne insertion dans l'environnement. Il se prononce également en faveur d'une participation financière du département des Yvelines si elle s'avère nécessaire.

Les transports dans la Boucle

Le Cadeb suit les dossiers en cours, et notamment :

- la mise en application du plan local de déplacements adopté en 2013 par la communauté de communes
- la réalisation des aménagements prévus dans le cadre des pôles-gares à Chatou et le Vésinet
- la révision des circuits de bus dans la Boucle (liaisons internes et externes)
- la voie nouvelle départementale RD 121

Sur ce dossier, d'un coût de 100 M€ financés entièrement par le Conseil général des Yvelines, une rencontre a lieu en octobre entre le Cadeb, le Conseil général et les élus du territoire.

Le collectif en a rendu compte dans la Lettre du Cadeb de janvier 2015.

La réunion a été l'occasion de faire le point sur l'avancement du chantier et a permis au Cadeb de poser des questions. L'impact du projet sur l'activité agricole en fait partie.

Le Cadeb souhaite des aménagements au projet permettant d'en réduire les effets négatifs.

Autre sujet de préoccupation : la pollution de l'air et les nuisances sonores résultant du projet, notamment dans le secteur scolaire de Sartrouville. Marie-Thérèse Filmotte, présidente de l'association La Plaine, membre du Cadeb, a remis en séance une pétition « pour la mise en place de protections des écoles par rapport à la déviation RD 121 », comportant 411 signatures. Sur la pollution atmosphérique, le Cadeb a saisi l'agence régionale AirParif. Le Cadeb a recontacté le département suite à la réponse de l'agence régionale.

La question des aménagements cyclables a été abordée par les membres de réseau vélo 78 présents à la réunion ; ils ont rappelé que « des projets communaux doivent venir compléter la voie nouvelle, là où rien n'est prévu sur son tracé. »

Déchets (dossier suivi par Patrick Bayeux et le groupe déchets)

Le Programme Local de Réduction des Déchets

L'objectif de ce programme porté par la CCBS est de réduire de 7% notre production de déchets à l'échelle du territoire de la Boucle, ce qui représente 23 kg par habitant d'ici à 2016.
Le Cadeb a participé au 1er Comité de pilotage, instance consultative associant l'ensemble des acteurs du territoire, réuni le 16 novembre 2013 et aux différents ateliers thématiques mis en place.
La deuxième réunion du comité de pilotage a eu lieu le 22 janvier 2015. Trois membres du Cadeb y ont participé.

La semaine européenne de réduction des déchets

Pour la sixième année consécutive, le Cadeb, le Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains Sitru et la Communauté de communes de la Boucle de Seine (CCBS) ont organisé une semaine de réduction des déchets, du 21 au 30 novembre.

Le thème retenu cette année était, comme l'an passé, le gaspillage alimentaire. Avec un chiffre éloquent : chaque français jette 20 kg de nourriture par an. Un appel à se mobiliser pour agir. De multiples actions ont été réalisées cette année dans toutes les communes de la Boucle de Seine en direction de divers publics.

Et notamment à Montesson, au centre commercial Carrefour, une exposition a eu lieu sur la prévention des déchets et des tables de désemballage ont permis aux consommateurs de se débarrasser directement des suremballages. Une dizaine de membres du ca deb ont assuré les permanences.

A Sartrouville Marie Françoise Darras (Cadeb - association Forum et Projets pour le Développement Durable) a animé un atelier « cuisiner sans déchets »à la Maison de la famille.

Nous envisageons de participer à nouveau l'an prochain à cet évènement, en lui donnant encore plus de visibilité grâce à une aide financière de FNE.

Le suivi de l'incinérateur de Carrières sur Seine

Le Cadeb est membre de la commission de suivi de site (CSS), instance de concertation et d'information qui remplace la CLIS. Le Collectif est particulièrement attentif au respect par l'usine des plafonds de rejets de polluants atmosphériques fixés par l'Etat à des niveaux faibles pour préserver la santé des riverains. Il ressort de la présentation faite à la commission le 19 décembre 2014 et validée par les services de l'Etat que les rejets pour l'année 2013 sont largement en deçà des limites autorisées.
Quelques dépassements ponctuels ont été constatés par la DRIEE sur l'un des fours, entre janvier et mai 2013. Une réunion exceptionnelle de la CLIS en septembre 2013 avait permis de faire le point à ce sujet. Voici les explications fournies par le SITRU à cette occasion :

« Cristal est constituée de deux lignes d'incinération (deux fours, chacun équipé de ses installations de traitement des fumées). Son arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter de l'époque prévoyait le même flux maximum d'oxydes d'azote (NOx) par jour et par ligne. En 2007, le four n°1 a été remplacé par un équipement plus performant en terme de combustion, nécessitant une injection d'air en plus grande quantité. L'arrêté préfectoral n'a pas été modifié suite à ce remplacement. En septembre 2013, l'usine CRISTAL a été interpellée par les services de l'État au sujet des quantités (flux) d'oxydes d'azote (NOx) produites certains jours par l'un des deux fours, car elles dépassaient légèrement les valeurs limites imposées à chacune des lignes d'incinération. Ces dépassements ont été qualifiés de minimes par le sous-préfet lors de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) de 2013. Bien que la procédure administrative se soit appliquée, il n'en demeure pas moins que la quantité totale d'oxydes d'azotes émise par les deux lignes de l'usine n'a jamais dépassé la valeur limite de rejet fixée pour l'usine. Des outils complémentaires d'alerte et d'anticipation ont été installés en salle de commande, pour calculer et afficher en continu la moyenne journalière du flux de NOx. De plus, les équipes d'exploitation ont été resensibilisées à l'importance du respect de ce seuil. Depuis la mise en place de ces outils de suivi, en juillet 2013, aucun dépassement n'a été constaté. Pour mettre en adéquation les seuils journaliers par ligne avec le fonctionnement actuel des fours, un nouvel arrêté préfectoral a été signé en novembre 2013. Il a permis d'ajuster la valeur limite du flux journalier par four, sans pour autant modifier la valeur limite journalière du flux d'oxydes d'azote émis par l'usine. »

Le bilan environnemental de l'usine est donc globalement satisfaisant. En revanche le bilan énergétique est très moyen. Un chiffre résume la situation : seule 32% (1) de la vapeur produite par la combustion des

déchets est valorisée. Les dirigeants du Sitru sont bien conscients de la situation. C'est pourquoi ils lancent en 2015 une étude technique pour y remédier. Deux pistes sont envisageables. Il serait possible de produire plus d'électricité, à condition d'acquérir un nouveau turboalternateur plus performant. Autre piste : développer le réseau de chaleur, qui vient d'obtenir le label national « Ecoréseau de Chaleur », pour son exemplarité sur le plan environnemental, économique et social. Encore faut-il trouver de nouveaux clients !

Si les études sont concluantes, les investissements pourraient être réalisés des 2016.

(1) Il existe différents modes de calcul de la performance énergétique. Selon la méthode employée, le ratio varie entre 13,6% et 42,1%. Le taux de 32% retenu par l'exploitant du site se situe dans la moyenne.

Espaces agricoles et naturels (dossier suivi par Marie-Françoise Darras)

Recours concernant un arrêté de DUP de la ZAC La Borde

Pour la première fois depuis sa création, le Cadeb a déposé en 2014 un recours contre une décision préfectorale, la déclaration d'utilité publique du projet de Zac de la Borde à Montesson.

Le projet de ZAC a pour objectif une mutation du quartier et le financement d'équipements publics.

Le Cadeb n'est pas opposé au projet ; il demande simplement que cette opération ne soit pas préjudiciable à l'activité agricole et que la localisation de l'établissement public soit revue. Il propose pour cela des solutions.

Ni les associations d'environnement, ni les représentants de la profession agricole n'ont pu entrevoir de possibilité de discussion, notamment lors de l' enquête publique qui a comporté de nombreuses erreurs et oublis.

De ce fait, le Cadeb a déposé d'abord un recours gracieux, puis, fin novembre, avec le soutien de la Chambre d'Agriculture, un recours contentieux concernant l'arrêté de DUP de la ZAC de la Borde.

Le problème, soulevé par les maraichers et les associations d'environnement depuis plusieurs années, est la localisation des équipements publics sur quatre hectares de terres cultivées, quasi uniques dans la plaine. En effet, il ne reste que

sept hectares de terres sableuses sur le territoire, toutes les autres ayant été exploitées pour le sable et les granulats et remblayées avec des gravats, superficiellement recouverts de terre dite végétale.

Se réchauffant rapidement, ces terres sableuses permettent des cultures précoces au printemps. Ce qui permet d'allonger la saison de production, comme le recommande un récent avis du Conseil économique et social environnemental (CESE). De plus, se ressuyant vite, ces parcelles restent accessibles quand les autres terres gorgées d'eau sont impropres à la culture. C'est pour les maraichers un avantage appréciable en cas de saison pluvieuse.

Le Cadeb ne comprend pas pourquoi les équipements publics ont été localisés sur cette parcelle cultivée essentielle pour l'activité maraichère. Autant il est logique que l'extension commerciale se fasse dans le prolongement et en continuité de surfaces existantes, autant les équipements publics pourraient être implantés quelques centaines de mètres plus loin sur des parcelles en friche ou de qualité agronomique inférieure. Cela ne gênerait en rien le projet, d'un point de vue architectural ou fonctionnel. Financièrement, hormis la différence sur le prix du terrain, en plus ou en moins, c'est équivalent.

A l'appui de son recours, le Cadeb a développé plusieurs arguments :

La disparition de terres cultivées, de grande qualité agronomique
1) un important impact sur l'activité agricole
2) aggravé par la qualité des terres concernées

Des solutions alternatives sont possibles permettant de réaliser le projet en évitant la destruction de terres cultivées.
Aucune n'a été proposée par le porteur de projet, pour « éviter » l'impact négatif sur l'activité agricole.

Les compensations annoncées ne sont pas à la hauteur des enjeux
L'extension du Prif (1) et la remise en culture de friches ne compense pas la perte irrémédiable de terres quasi uniques dans la Plaine

Le recours est en cours d'instruction auprès du Tribunal administratif de Versailles.

(*1) Le Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) déterminé en lien avec les communes permet à l'Agence des espaces verts (AEV) d'y acquérir des espaces agricoles pour le compte de la Région dans le but de les préserver.*

Les élections municipales 2014 (dossier suivi par François Aubrun et Gérard Moulin)

Les élections des 23 et 30 mars 2014 présentaient une importance particulière, car outre le renouvellement des conseils municipaux de nos communes, elles permettaient de choisir les conseillers communautaires appelés à siéger dans les intercommunalités du territoire.

C'est pourquoi le Cadeb a souhaité connaître la position des différents candidats en matière d'environnement, d'aménagement du territoire et d'une manière génale sur ce qu'il est convenu d'appeler « le développement durable »

A cet effet, le Cadeb a élaboré un questionnaire, divisé en trois chapitres:

Des questions d'ordre général attachées au domaine « environnement , aménagement, développement durable »…

Des questions spécifiques liées à l'intercommunalité, notamment celle de la boucle de Seine

Des questions spécifiques liées à chaque commune, si nécessaire, à la convenance des associations locales membres du Cadeb.

Comme indiqué aux candidats, les réponses ont été mises en ligne sur le site Internet du Cadeb (www.cadeb.org, rubrique collectivités locales), afin que chacun puisse en prendre connaissance. Des retours ont été enregistrés dans toutes les villes de la Boucle, en plus ou moins grand nombre, avec une mention particulière pour Houilles (six réponses sur sept listes). Une petite déception du côté des candidats finalement élus, car seuls deux ont pris le temps de s'exprimer pour le Cadeb, Arnaud de Bourrousse à Carrières-sur-Seine (entretien téléphonique) et Jean-François Bel à Montesson (réponse précise et détaillée).

Dans la Lettre du Cadeb (numéro 51 d'avril 2014), François Aubrun, vice-président du Cadeb et Gérard Moulin, secrétaire du Cadeb, ont tiré les premiers enseignements de cet « questionnement ». Ils relèvent que «les réponses des candidats, en rapport avec nos questions, indiquent une large convergence sur l'essentiel, en dépit de leurs couleurs politiques parfois opposées et de leur rattachement à des communes différentes. Mais il y a aussi, quelques opinions contrastées sur quelques points précis… »

Parmi les convergences : en premier lieu, la protection de la plaine de Montesson, mais aussi l'amélioration des déplacements, la transition énergétique, l'objectif du zéro-phyto, l'accès au logement pour tous, et l'intérêt d'un agenda 21, déjà en place à Montesson.

Parmi les divergences, on trouve la question de l'échangeur avec l'A 14, les logements sociaux, les modalités de la concertation avec les associations, la définition d'un écoquartier… ,

Pour le Cadeb, cette démarche de questionnement était « un appel, à l'adresse des élus, à poursuivre et amplifier un dialogue constructif et partenarial entre les associations et eux-mêmes. »

Cette démarche s'est prolongée par des interviews des élus en charge du développement durable dans les communes, à commencer par Dominique Aknine à Sartrouville (Lettre 53 de septembre) et Patrick Cadiou à Houilles (Lettre 55 de décembre). Elle se poursuivra en 2015, à commencer par Maurice Elkael, élu au Vésinet (lettre de mars 2015).

3. **Le CADEB, en lien avec les autres acteurs d'environnement**

En 2014, le Cadeb a poursuivi sa collaboration avec ses partenaires habituels, et notamment l'association agriurbaine Plaine d'avenir 78.

Plaine d'avenir 78

Plaine d'Avenir 78 est une association qui vise à fédérer les différents acteurs locaux , élus locaux, maraichers, associations pour la défense de l'environnement, autour d'un projet de préservation et de valorisation de l'espace agricole et naturel de la plaine de Montesson et ses environs. Le Cadeb a contribué à la création de Plaine d'Avenir 78. Jean Claude Parisot est l'un des vice-présidents (pour le monde associatif) du Conseil d'Administration. Il est également membre du bureau élu par le Conseil d'Administration. Marie-France Gangloff, membre d'une association adhérente au Cadeb, est trésorière. Des membres de différentes associations affiliées au Cadeb sont également présents au Conseil d'Administration de Plaine d'Avenir 78.
Les actions de Plaine d'Avenir 78 ont commencé à se déployer durant l'année 2014 :

- Organisation de la Fête de la Salade Nouvelle pour promouvoir la production locale
- Une mobilisation pour lutter contre les dépôts sauvages dans la plaine de Montesson.
- De nombreux axes de projets sont en cours : projet de ferme pédagogique, recherche sur la biodiversité, plaquette de promotion des produits de la plaine …

Le CAUE 78

Le Cadeb a renouvelé en 2014 son adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Yvelines (CAUE 78).

Les CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) sont des associations départementales créées par la Loi sur l'architecture de 1977. Ils assurent des missions de service public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Réseau vélo 78

Collectif spécialisé dans la « promotion de la bicyclette en tant que véhicule urbain et interurbain », Réseau Vélo 78 exerce son activité dans la Boucle de Montesson et les communes environnantes, avec une expertise reconnue. A ce titre il est relation avec le département des Yvelines et la région Ile-de-France.

Les liens étroits entre le Cadeb et Réseau Vélo 78 se sont poursuivis et développés au cours de l'année 2014, même si cette coopération n'est pas formalisée.

Au cours de l'année écoulée, les principales actions conjointes ont été :

- Réunion au Département sur le projet de voie nouvelle départementale RD 121 en octobre
- Suivi de la réalisation de la liaison cyclable Paris Londres.
- Participation à l'assemblée générale de Réseau Vélo 78 en mars
- Démarche auprès des décideurs pour promouvoir un franchissement doux de la Seine entre Nanterre et Carrières sur Seine / Bezons
- Actions conjointes pour permettre l'accès des cyclistes à la dalle de la Défense.
- Réunion sur les projets de délégation de service public pour les stationnements de cycles dans les gares du Vésinet et de Chatou.

Seine Vivante

Seine Vivante est un collectif d'associations et de particuliers qui œuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes Le Cadeb est adhérent à Seine Vivante et réciproquement.

Yvelines Environnement

Le CADEB a renouvelé en 2014 son adhésion auprès d'Yvelines Environnement, union départementale des associations d'environnement. Jean-Paul Debeaupuis a accepté de succéder à Jean-Claude Parisot pour représenter notre collectif auprès de l'instance départementale. Il a été élu lors de l'assemblée générale du 31 mai 2014.

Ile de France Environnement

En tant que collectif de plus de dix associations, le Cadeb est administrateur d'Ile de France Environnement depuis juin 2004.
Jean-Claude Parisot, accompagné de Jacques Perdereau, a assisté aux différents conseils. I
Patrick Bayeux et Gérard Moulin ont assisté à l'assemblée générale.
Jean-Claude Parisot participe au comité de rédaction de Liaison, le mensuel d'Ile de France Environnement.
Marie-Françoise Darras est l'un des deux représentants des Yvelines au sein du groupe de travail sur le Grand Paris.
Gérard Moulin est membre du groupe transports.

France Nature Environnement (FNE)

Le Cadeb est adhérent à FNE via IDFE.
Le Cadeb participe à plusieurs réseaux thématiques créés au sein de FNE sur :
Les déchets (Patrick Bayeux avec FPDD)
Education et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature (Marie-Françoise Darras et Gérard Moulin)
Les transports (Gérard Moulin)

L'Association des Usagers des Transports (AUT).

Compte tenu des convergences de vues sur la problématique des transports, le Cadeb est adhérent à l'AUT depuis 2008. Le Cadeb, représenté par Gérard Moulin, a participé à plusieurs réunions.
Tous les dossiers relatifs aux transports collectifs sont suivis conjointement :

- un meilleur fonctionnement du RER A
- le prolongement à l'Ouest du RER E (Eole)
- la tangentielle Nord
- le tramway T2 à Bezons
- la réorganisation du réseau de bus dans la Boucle
- l'affichage associatif dans les gares

L'Obusass

L'observatoire des usagers de l'assainissement en Ile-de-France (dit Obusass-IDF) est une association loi 1901 qui a été créée en 2006. L'Obusass a pour missions de jouer le rôle de médiateur, d'interpeller, de mettre en débat et de construire des propositions entre les usagers et les acteurs de l'eau et de l'assainissement afin de mettre en place et favoriser les conditions d'une gestion plus durable de l'eau et de l'assainissement. Le Cadeb est adhérent et administrateur depuis 2009. Il est représenté par Patrick Bayeux.

Agir pour les paysages

Agir pour les paysages a pour objet de protéger, réhabiliter et valoriser les paysages urbains et non urbains, ces derniers constituant une part essentielle du « patrimoine commun de la nation ».
Pour cela, elle a vocation à mener des actions variées, depuis des actions de sensibilisation du grand public et des élus jusqu'aux actions en justice visant à faire respecter la réglementation en vigueur.
Afin de mieux faire entendre son point de vue, elle agit régulièrement en partenariat avec d'autres associations locales ou nationales, telles que France Nature Environnement.
Le Cadeb a adhéré à cette association depuis 2010. Patrick Bayeux y représente le Cadeb en qualité d'administrateur.

Convergence associative

Cette structure regroupe les associations confrontées à la densité du trafic aérien en Ile-de-France.
Afin de protéger la santé des populations survolées, la convergence réclame de façon unanime et urgente la réduction des nuisances aériennes :

- En établissant un couvre-feu d'une durée de 8 heures consécutives
- En plafonnant le nombre de mouvements du trafic aérien en Ile-de-France.
- En améliorant les procédures d'approche
- Le Cadeb est membre de la convergence depuis 2009.

Autres contacts 2014 (liste non exhaustive)

- Qualité de vie de Laborde à Montesson, association agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre communal
- Handi-Cap-Prevention association qui a pour objectif d'aider les personnes handicapées dans leur quotidien, dans le cadre de l'opération « roulez petits bouchons » (collecte et revente des bouchons plastique ou autres matériaux destinés à l'industrie du recyclage) .
- Nature en partage : association pour la promotion des jardins familiaux à Carrières sur Seine
- Les jardiniers de France, à Chatou et Carrières-sur-Seine
- Bezons environnement
- Le Capesa – collectif d'associations pour la défense de l'environnement en Seine Aval, membre d'Ile-de-France Environnement
- Plaines terres, association qui s'oppose à l'urbanisation dans la plaine de Montesson
- Le réveil de Bougival, association créée en novembre 2014 pour la défense du patrimoine naturel, bâti et culturel à Bougival

Comme vous le constatez, l'année 2014 a été une année active pour le Cadeb et ses membres et nous vous demandons d'approuver le rapport moral et d'activités, adopté par le Conseil réuni le 29 janvier 2014.

Le rapport d'activité, a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale réunie le 7 février 2015.

Annexe 1 : associations adhérentes au Cadeb à fin 2014

Dix-huit associations réparties dans les sept communes de la Boucle et plusieurs communes avoisinantes

- Aménagement et environnement de la Boucle (AEB)
- Comité de défense du parc et de l'environnement ovillois
- Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
- Comité du Vieux Pays à Sartrouville
- Forum et Projets pour le Développement Durable
- La Plaine à Sartrouville
- Les conférences carillonnes
- Les Dix Arpents à Sartrouville
- Maisons-Laffitte Développement Durable
- Mieux vivre à Montgolfier à Sartrouville et Montesson
- Natur'Ville à Sartrouville
- Patrimoine & Urbanisme Bougival
- Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
- Racine à Louveciennes
- Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
- Seine Vivante
- Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
- Voisins-Voisines à Houilles

Annexe 2 : Rapports d'activité ou résumés d'actions communiqués par les associations membres du Cadeb

- Aménagement et environnement de la Boucle (AEB) page 23
- Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville page 24
- Forum et Projets pour le Développement Durable page 27
- Maisons-Laffitte Développement Durable page 28
- Natur'Ville à Sartrouville page 31
- Patrimoine & Urbanisme Bougival page 33
- Racine à Louveciennes page 35
- Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville page 36
- Seine Vivante page 38
- Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet page 40

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)

Rapport d'activité 2014

Notre association est très impliquée dans la vie locale et dans la communauté d'agglomération sur l'environnement dans notre communauté de communes.

Objet de notre association

- Les principaux dossiers suivis par AEB concernent le Parc Princesse et l'urbanisation du chemin de ronde par la ville de Croissy-sur-Seine.
- Le président de l'association est membre du bureau du CADEB et participe régulièrement à ses décisions.
- Elaboration d'un questionnaire pour les municipales, participation à toutes les réunions publiques avec des analyses et des échanges avec les candidats.
- Tenue de notre assemblée générale le 10 février 2014 avec des réponses aux questions de nos adhérents.
- Rencontre de notre association avec l'aménageur du Parc Princesse(AFTRP) désigné par la ville de façon à exprimer notre vision sur le projet du Parc Princesse.
- Participations actives aux réunions publiques organisées par la municipalité et l'AFTRP
- Demande de concertation auprès de la mairie de Croissy-sur seine concernant le projet immobilier de l'allée des machines du chemin de ronde.
- AEB a participé à la matinée associative de septembre organisée la ville du Vésinet.
- Participation de notre association à la commission municipale d'urbanisme du Vésinet.
- Réunions régulières du comité directeur.
- Création de groupes de travail lié au Parc Princesse : transports, animation et vie du quartier, sécurité des futurs habitants.
- Notre association s'est tenue informée de toutes les lois, les règlements et les réalisations liées aux Eco-Quartiers tant en France qu'à l'étranger.

L'année 2015 sera pour AEB une année déterminante pour que les projets cités plus hauts soient respectueux des engagements pris vis-à-vis des habitants.

Nous disposons d'un site internet : www.aeb-parcimpérial.fr.

•

COMITE DE QUARTIER DES RICHEBOURGS

51, rue Fresnel – 78500 Sartrouville

Compte rendu de l'assemblée annuelle 2015

Le Comité et les habitants du quartier ont tenu leur assemblée annuelle le dimanche 8 mars 2015, en présence de Messieurs Pierre FOND, Maire de Sartrouville, Jacky COLONGES et Raynald GODART, adjoints au Maire et Madame Lina LIM, conseillère municipale.

Voie Nouvelle Départementale (VND)

A Sartrouville, les travaux se déroulent dans les délais. Cependant les travaux de construction du raccordement de la future voie à l'avenue Maurice Berteaux s'avèrent importants et restructureront par la suite le secteur ; ils s'étaleront sur une période d'un an environ. A Montesson, le retard dans les travaux provient de délais plus longs pour libérer les espaces nécessaires. En conséquence, la mise en service de l'ensemble de la VND est décalée en 2018.

Calendrier général des travaux dans le quartier :
Rue des Richebourgs : construction en cours du pont-route ; remise en circulation de la voie en août 2015 ;
Rue Diderot : construction en cours de l'ouvrage supportant la voirie et assurant la transition avec la future tranchée couverte ; remise en circulation de la voie en octobre 2015 ;
Construction de la tranchée couverte à partir du 2ème semestre 2015 ;
Fermeture de la rue Fresnel après le rétablissement de la rue Diderot ; réouverture à la circulation prévue en juin 2016.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des plans de circulation adaptés sont mis en place engendrant toutefois des gênes temporaires pour les riverains des rues concernées. Il est signalé de nombreux manquements aux règles de circulation dans la rue des Dix Arpents (véhicules et 2 roues empruntant le sens interdit, passage de camions de plus de 3,5 T, vitesse excessive…).

En vue de la réouverture à la circulation de la rue Diderot, la Ville étudiera l'éventualité d'une circulation en double sens ou dans un seul, à l'instar de la pratique de Houilles. Parmi les participants à la réunion, un consensus se dégage pour revenir à la configuration ultérieure.

De nombreux dysfonctionnements des liaisons téléphoniques et Internet, probablement en liaison avec les travaux, sont rapportés. Depuis la Ville a contacté la société ORANGE qui considère ses réseaux en bon état mais que de possibles anomalies peuvent apparaître à hauteur des rues Diderot et des Richebourgs.

Rappels :

- Le maître d'ouvrage communique sur les travaux à venir par la distribution d'encarts. Il est aussi possible de suivre l'évolution des travaux via les sites Internet de la Ville et du Conseil Général. Enfin, un chef de chantier est désigné en tant qu'interlocuteur unique auprès duquel il est possible de se renseigner ou de faire part de ses observations ;

Toutes les rues du quartier retrouveront leur configuration d'origine à l'issue des travaux ;

- A la fin des travaux, le dessus de la tranchée couverte sera transformé en un espace herbacé par le Département. Par la suite, la Ville envisagera un aménagement de l'espace en concertation avec les habitants du quartier ;

- A la mise en service de la VND, des mesures de bruits et des analyses de l'air seront réalisées, conformément aux termes de la Déclaration d'Utilité Publique, afin de vérifier que les données relevées respectent les normes en vigueur ;

- Dans le cadre d'un référé préventif, un expert a réalisé à la mi-juin 2011, sous l'égide du Département, un état des lieux des habitations proches des travaux. A la suite de l'expertise, des fissures existantes sur certains bâtis ont été instrumentées préventivement à certains endroits et font l'objet d'un suivi régulier. Depuis le périmètre du référé a été élargi à quelques autres habitations limitrophes aux chantiers de RFF. Pendant les travaux, le Département prend en considération tous les signalements de désordres, habitations expertisées ou non, dont les riverains lui feront éventuellement part ; après constatations, il reviendra aux experts de confirmer ou non le lien entre ceux-ci et les travaux de la VND. Pour faciliter les contacts avec le Département et la Ville, le Comité de quartier se tient à votre disposition en tant qu'intermédiaire.

Voirie

Les réfections importantes en matière de voirie ne pourront intervenir qu'une fois les travaux de la VND réalisés et le budget le permettant. Cependant, dans le quartier, plusieurs endroits dégradés méritent une intervention dès que possible :

Chemin du Pas de la Mule : trottoir (côté voies ferrées) défoncé et impraticable pour les piétons, dépôts de gravats et de déchets, stationnement de camions et bus. La Ville envisagera des travaux lors des prochains arbitrages budgétaires et signale avoir procédé à plusieurs verbalisations ces derniers jours ;

Pont autoroutier (Avenue Maurice Berteaux) : rampe d'escalier et pilier dégradés. La Ville contactera le Département et la ville de Houilles pour des interventions relevant de leur compétence ;

Rue Friant : bordure de trottoir détériorée. La Ville interviendra prochainement. Par ailleurs, elle étudiera les améliorations à apporter en matière de stationnement à hauteur de l'intersection avec le chemin du Pas de la Mule ;

Rue Diderot (hors zone de travaux VND) : un désherbage du trottoir (côté voies ferrées) sera réalisé semaine 11 ; une replantation d'arbres (une dizaine) sera opérée après les travaux ;

Rue Iéna : l'enfoncement de plus en plus prononcé de la voirie sera repris par la Ville courant avril ;

Rue Colonel Molle : la Ville a relancé la société ORANGE pour remplacer le poteau télégraphique détérioré (à hauteur du n° 5)

Environnement :

La Ville n'a pas d'éléments de réponse à la question portant sur l'avenir de la zone d'activités du chemin du Pas de la Mule et indique que ce point concerne plutôt la ville de Houilles.

- Etablissement RUDOLPH : Les tags peints sur la clôture ont été effacés ;
- Etablissement SARC : des chutes de tension électrique sont toujours constatées lors de l'utilisation du pont roulant (phénomène signalé auparavant à plusieurs reprises). La Ville se rapprochera d'ERDF pour évoquer ce sujet.

Points de situation :

- Projet « Tangentielle Nord » : la future gare du Plateau est à l'étude ; les acquisitions foncières n'interviendraient pas avant 2022 ;
- Projet EOLE : un arrêt limité en nombre par heure est prévu dans la boucle ; la ville de Houilles serait préféré à Sartrouville. Aucune date de réalisation n'est fixée ;
- La SNCF met en œuvre un plan contre le bruit ; des mesures sont envisagées pour le secteur Maisons-Laffitte- Sartrouville - Houilles ;
- La CCBS réexamine la distribution et la rotation des bus dans la boucle.

Questions diverses :

Accès Internet très haut débit : la Ville sera câblée entièrement à la fin 2016, comme prévu ;

- Sécurité : la Ville rappelle qu'elle ne cautionne aucune intervention d'entreprises même si celles-ci se réclament de son accord ; il convient de ne pas hésiter à signaler ces agissements auprès des forces publiques ;

- - Projets en cours : création d'un centre aéré et d'activités périscolaires rue Lamarque ; rénovation du parc Gagarine pour le développement d'autres activités ; fin des travaux de rénovation des berges de la Seine ; agrandissement de l'école maternelle Paul Langevin ; aménagement toujours en cours de la place Alexandre Dumas (la CPAM sera déplacée mais demeurera dans le secteur).

FORUM ET PROJETS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013-2014

forum et projets pour le développement durable

Reprise des activités : l'association s'est mise à jour auprès de la sous préfecture et de la banque, pour son adresse de siège social, composition du bureau etc. Nos projets pour l'année écoulée sont détaillés ci dessous

Réduction des déchets :

Sensibilisation à l'occasion de la semaine de réduction des déchets en partenariat avec le Cadeb, la CCBS et le concours aimable du magasin Carrefour à Montesson (Nov 2013).

Echange d'information et participation à plusieurs commissions de travail/ ateliers avec le CADEB (Collectif des Associations de Défense de l'Environnement de la Boucle de Seine) et la CCBS (nov et dec 2013)

Intervention sur la réduction du gaspillage alimentaire avec la mairie du Vésinet les 20-21 mai 2014 (suite à la semaine du DD en avril)

Résidence Durable :

Mise en place d'un compost dans la résidence A, 10 Grand Rue à Croissy

Nouveau prestataire d'électricité Enercoop, pour les parties communes, obtenue auprès du syndic, résidence Rue de Verdun, Croissy (Juillet 2013)

Forums Giga la Vie : Animation de six forums Giga La Vie de rencontre des collégiens, avec l'Institut des Hauts de Seine. Par petits groupes de 4-5 élèves, nous abordons en 15 minutes les notions du DD qui les touchent. Les forums s'étalent sur une journée entière.

Santé- Alimentation- Modes de Vie :

Tenue d'un stand marché à Croissy/ Seine le 18 mai 2014, pour sensibiliser le grand public sur les enjeux d'une alimentation saine et durable…

- Une intervention est préparée avec la mairie du Vésinet sur le thème de la réduction du gaspillage alimentaire (21 mai 2014) suite à la semaine du DD début avril, sous forme d'atelier, discussion de groupe.

MLDD - Maisons-Laffitte Développement Durable

Projets

Mobilité

Etudes et propositions de l'association concernant les aménagements

Les études menées par l'association et ayant abouti à un ensemble de propositions auprès de la mairie ont peu avancé en 2014, partiellement du fait des élections municipales et du gel des prises de décision pendant plusieurs mois.

Peu d'avancées ont été constatées sur le terrain, et souvent nous ne savons pas quelle part peut être imputée à nos actions - améliorations de traversées piétons ou pose de coussins berlinois (ralentisseurs) par exemple - .

Un bon contact a été établi avec la nouvelle équipe en place à la mairie et une nouvelle réunion de travail sera programmée prochainement.

Les « Co-mobiles »

Cette initiative a été lancée en juin 2014 dans le quartier Cocteau – St Nicolas et en septembre dans les autres quartiers.

Elle consiste à proposer aux parents d'élèves de maternelle et de primaire de s'organiser entre eux pour effectuer les trajets domicile – école de leurs enfants. L'association recueille les coordonnées des parents et leur propose de s'arranger avec des familles proches.

De nombreux contacts ont été pris sur les écoles Cocteau et Alain-Ledreux ; par contre le démarrage a été plus tardif pour les autres écoles. D'autres trajets sont proposés, avec le centre de loisirs.

Le projet continuera dans toutes les écoles en 2015.

Système d'Echange Local : « Tous en SEL »

Un Système d'Echange Local (ou SEL) permet d'échanger des biens ou des services, localement et sans argent. Les échanges se font en graines, la graine étant convertible avec le temps (1 heure correspondant à 60 graines) et non avec une monnaie telle que l'Euro.

Notre SEL « Tous en SEL » a été créé au cours de l'été 2013.

Le nombre d'inscrits a continué à croître en 2014, particulièrement suite aux actions de septembre – octobre (forum des associations et autres stands).

L'équipe d'animation du SEL travaille régulièrement sur des pistes d'amélioration du site et des procédures. L'équipe d'accueil a pour charge d'aider les nouveaux à s'inscrire et à procéder à leurs premiers échanges. Des réunions ont été organisées régulièrement pour donner l'occasion aux Selistes de se rencontrer : 4 réunions en 2014.

Une réflexion a été initiée pour toucher de nouveaux publics, les « recrutements » se faisant actuellement principalement par le bouche à oreille et par la présence sur des stands.

Défi des Familles à Energie Positive

Le défi consiste à essayer de réduire d'au moins 8% sa consommation d'énergie et d'eau, pendant la période hivernale, par rapport à l'année précédente, et ce essentiellement par un changement de ses habitudes et des modifications d'équipements simples et peu coûteuses.

Il est organisé par le centre Info-Energie des Yvelines Nord : Energies Partagées.

MLDD a participé pour la première fois au défi pendant l'hiver 2013-2014 et notre équipe est arrivée première sur les Yvelines Nord.

MLDD participe à nouveau au défi pour l'hiver 2014-2015.

MLDD
Association Maisons-Laffitte Développement Durable

Elections municipales

MLDD a analysé les programmes des 3 listes en présence sur Maisons-Laffitte sous l'angle du développement durable. La synthèse a été publiée sur notre blog.

Partage d'outils et d'appareils

MLDD a acheté et mis à disposition des adhérents :

Un wattmètre, permettant de mesurer la consommation électrique de ses appareils

Un broyeur de végétaux, permettant de diminuer le volume de sa poubelle et de réutiliser sous forme de paillage ou de compost ses déchets verts.

Réunions et conférences

Nous avons organisé les deux événements suivants en 2014 :

- Débat sur la décroissance, avec Anne-Isabelle Veillot et Christophe Ondet.
- Conférence : « Changement climatique : quel avenir pour la viticulture et la forêt françaises ? » par Gérard Beltrando.

Actions ponctuelles

Au cours de l'année 2014, notre association a organisé, co-organisé ou participé de façon active aux événements suivants :

- Repair'café, dans le cadre de la Semaine du Développement Durable (avec la réalisation du premier annuaire local des réparateurs)
- Forum des Associations
- Journée de la Transition à Sartrouville
- Journée du partage
- Fête des Jardins : confection d'abris pour les insectes
- Journée récupération et recyclage : troc'livres
- Ces événements ont eu lieu à Maisons-Laffitte, sauf mention particulière.

Participations

Nous avons participé aux événements suivants (liste non exhaustive) :

- Commission Développement Durable à Maisons-Laffitte
- Débat public sur le projet de port PSMO à Achères

Communication externe

Articles

- Articles dans le journal municipal de Maisons-Laffitte
- Article dans le journal de Sartrouville, repris par d'autres media locaux : Courrier des Yvelines, Parisien

Blog

- La fréquentation du blog a augmenté entre 2013 et 2014 : +11% de visiteurs uniques par mois, +60% de visites et de pages lues.
- En 2014 en moyenne : 500 visiteurs uniques par mois, 83 visites par jour, 250 pages par jour.

Adhésions à d'autres associations ou groupements

Notre association est membre :

- Du **CADEB** (Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson)
- De l'association **Rue de l'Avenir**, qui promeut les circulations actives et participe à l'élaboration du Code de la Rue
- De **Selidaires**, la fédération des SEL de France
- De **Réseau Vélo 78**, association de promotion du vélo urbain dans les Yvelines.

-

Natur'Ville à Sartrouville

NATUR'VILLE
QUAI PIERRE BRUNEL
78500 SARTROUVILLE

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2014

L'année 2014 a été marquée par de belles réalisations.

Les efforts conjugués des jardiniers ont donné de bonnes récoltes potagères agrémentées d'un beau fleurissement dans les jardins.

Dès le mois de janvier la galette des rois a réuni les jardiniers pour une nouvelle année pleine de promesses.

Dialogue et rencontre :

Les services de l'environnement à notre écoute pour pallier aux différents petits problèmes (eau, cabanons collectifs, rats…)

Au cours de l'année le bureau s'est réuni plusieurs fois ainsi que le conseil d'administration pour le bon déroulement de l'association (calendrier, décisions, projets, achat de graines)

Les journées collectives avec l'implication de chacun de l'entretien des parcelles communes et préparation de :

La Fête de la Nature, réunions et échanges à la SNHF, reconnaissance de la flore spontanée sur notre site avec l'ensemble des jardiniers. Notre participation à cette fête du 21 au 25 mai 2014 a généré un grand nombre de visiteurs sur nos jardins. Beaucoup de classes de maternelle et de primaire de Sartrouville et la classe Ullis du lycée voisin Jean-Paul II, centres de loisirs, associations, particuliers et donc une fréquentation accrue (350 personnes).

Les jardiniers se sont mobilisés pour cette sortie nature dont le thème était « A la rencontre d'une végétation spontanée »

Natureparif nous attribue une subvention pour notre participation.

A l'occasion de cet événement la mise en service des toilettes sèches, entièrement réalisés par des jar-

diniers (montage cabanon, fabrication des toilettes sèches et lave-mains) ont été très visités et interpelé plus d'un visiteur (petits et grands)

Mise en place de la mare, installation de plantes et d'une flore aquatique espace de biodiversité.

Présence à la journée du Développement Durable des 4 chemins avec le réseau Batigère (confection de caissettes et plantation d'herbes aromatiques et mellifères, fraisiers et semis de graines, jeu des quatre saisons.

Rencontre avec la Maison de la famille échange en jardinage.

La participation de Natur'ville, membre du CADEB, à la rencontre d'autres associations ;.

La fête des jardins du 29 juin 2014

Monsieur Pierre Fond , maire de Sartrouville nous a rendu visite accompagné d'adjoints et d'apprécier l'évolution de nos jardins.

Mr et Mme Jouêt nos voisins de jardin des bords de Seine nous souhaitent de bonnes récoltes.

Jean-Claude Parisot représentant le Cadeb était venu pour l'occasion ainsi que des représentants d'associations membres du Cadeb. Découverte du labyrinthe avant le verre de l'amitié et sous les parapluies.

Le salon des associations début septembre

Un montage de photos présenté par ordre chronologique, d'un terrain nu à la culture de parcelles a interpelé beaucoup de visiteurs et de nouvelles inscriptions ont été notées.

Fête de la transition écologique fin septembre

Bilan positif et implication des jardiniers pour cette journée « vivre et consommer autrement » avec les associations venus présenter leurs projets et leur motivation.

Mise en place du lombricompost et de pratiques agro écologiques

Tels les lasagnas, buttes, autres techniques, grelinette, de la part de quelques jardiniers et fonctionnement du lombricompost avec Bruno Bordier qui en surveille l'évolution.

Une année bien remplie pour Natur'ville

Patrimoine & Urbanisme Bougival

P&U, une association de défense de l'environnement s'efforce de protéger le paysage unique des coteaux de Seine, les espaces verts , les bois , la biodiversité et prône un urbanisme esthétique et convivial, respectueux des personnes et des sites. L'association a ainsi été amenée à exercer des recours dans le but de défendre le Coteau ouest (dit Peintre Gérôme), les espaces boisés classés et la Colline des Impressionnistes.
Les principaux travaux ont concerné les dossiers suivants :
1- le Peintre Gérôme
2- le PLU
3- le Nautic Park
4- Le CEM et la Villa Viardot
5- l'année 2015 et les projets d'avenir.

1-Peintre Gérôme

Projet COFRINVEST de 39 logements (43 par permis modificatif du 2.10.14) avec une crèche de 40 lits sur parcelle déclassée de 2400 m2 (anciennement EBC dans le POS).

La position de P&U : une crèche et un nombre de logements réduit avec moins d'emprise au sol de manière a éviter :

- le dommage au paysage
- la disparition d'un espace boisé classé,
- les problèmes de pollution et de circulation

Autorisation de défrichement a été accordée par le préfet le 13 janvier 2014
Recours gracieux auprès du maire, déposé le 14 mars rejeté
Recours contentieux contre le défrichement introduit le13 mars 2014
Le CE a rendu un avis favorable le 12.11.14 assorti de recommandations concernant les arbres, la faune et la concertation avec les riverains
Référé le 4 décembre, accepté et jugé le 17.12.
Le 31 décembre référé rejeté.
Abattage en février avec les15 arbres préservés
En attente du jugement de fond

Note : P&U constate l'insuffisance et l'inadaptation des compensations prévues.

2-Le PLU

Recours le 13 juin 2012, contre le PLU de Bougival.
Le 5 juin 2014 le TA de Versailles rejette la requête en1ère instance.
Le 1 er aout 2014 dépôt d'une requête en appel avec deux moyens :
- Disparition des EBC et grignotage des espaces naturels
- Ouverture de droits à construire dans des zones anciennement naturelles comme le terrain derrière l'église - dit la Garenne - et la colline au-dessus.
P&U souhaite faire partie de la commission d'urbanisme pour une concertation réelle, en particulier au moment de la révision du PLU..

Réflexion menée par P&U:
- Au sujet des nouvelles directives de densification (loi SRU, loi Duflot, loi ALUR) et de la dérégulation du COS qui permet aujourd'hui la construction de maisons individuelles disproportionnées et la disparition des jardins. Souhaite l'application d'un coefficient d'emprise au sol..
- En architecture urbaine, considérant que la préservation du patrimoine n'est pas un frein au développement.

3-Le Nautic Park

Problèmes signalés par P&U:

- L'imperméabilisation des sols
- Les dommages importants subis par trois grands platanes au niveau de leurs racines lors du creusement de tranchées.

Aujourd'hui on constate que la Mairie n'a pas tenu compte de nos remarques malgré ses promesses.

4.-Le Centre Européen de Musique et la Villa Viardot . Par Bénita Carteron

Exposé du projet envisagé par la mairie et le promoteur. Ce projet ne peut convenir avec ce qui était prévu pour la réalisation du CEM. Il s'agit donc de poursuivre le travail commencé afin d'être en mesure de faire une autre proposition.

5.-Avenir

- 2ème édition d'un troc de plantes à la MJC de la Celle Saint Cloud le 29 mars
- Participation à la Bourse aux Plantes lors de l'événement initié par le Ministère de la Culture à la Celle St Cloud: « Rendez-vous au jardin » , le 7 juin.
- Conférence sur les arbres remarquables de G. Feterman le 16 avril à 20h30 (en lien avec l'expo sur les arbres remarquables de Louveciennes, par Michel Zourbas).
- Un projet : initier une « Journée de l'Arbre » sur les trois communes de Bougival, Louveciennes, La Celle Saint Cloud
- Développer les liens qui unissent nos trois villes. Travail sur les parcours pédestres les reliant.
- P&U saisi par des Bougivalais d'un problème concernant les anciens bâtiments administratifs de la Machine de Marly appartenant à la SEVESC. Mis en vente , il y a eu préemption de la ville. P&U suivra de près ce dossier.

Racine à Louveciennes

RACINE : Réaliser l'Accord Cité Nature Espace

Activité de 2014

Notre association dont la création remonte à 1989 a conservé le même cap : *protéger l'environnement et la qualité de la vie à Louveciennes.*

En 2014 notre activité fût restreinte mais est restée concentrée sur plus spécifiquement l'environnement. Nous militons toujours pour qu'une attention plus grande soit portée aux quartiers bas de Louveciennes :à savoir, la Seine, le quai Conti et les coteaux qui le surplombent.

Nous rappelons année après année à la Mairie que des portions de la berge de la Seine ont été illégalement privatisées à l'emplacement du chemin de halage alors que son emprise est « domaine inaliénable de l'Etat » . Le PLU a tenu compte de ce fait.

Sur notre demande, une zone naturelle a remplacé une zone d'activités dans le PLU ce qui devrait permettre cette reconquête de la berge séquanaise que nous demandons en harmonie avec les actions des communes de Bougival en aval et Port-Marly en amont..

Nous avons rencontré me maire à ce sujet lors de l'émoi créé à Louveciennes par la passerelle de Marly.

Nous avons participé à deux réunions de conseil extra-municipal sur l'aménagement futur de la durable devront être prises en compte, ainsi que les nécessités de la sécurité, de la circulation et du stationnement et bien entendu le respect de l'environnement.

La sauvegarde des arbres qui contribuent au charme de Louveciennes a toujours été un de nos soucis et nous avons apprécié que la Mairie ait fait dresser un inventaire des arbres remarquables.
Pour pouvoir suivre les travaux de l'ONF qui gère le Bois de Louveciennes nous avons adhéré à l'association des amis de la forêt de Saint Germain et de Marly, ce qui nous a donné accès au comité de gestion patrimoniale de celle-ci.

Notre adhésion au Consortium d'associations environnementales de la Boucle de Montesson (CADEB) nous a permis de participer à une réunion avec le SMSO.

Communication

Nous maintenons notre site Web dans le but de mieux nous faire connaître en dehors du cercle de nos adhérents ; et nous testons un logiciel de distribution des courriels.

Pour l'avenir, le maître-mot de notre association reste toujours « Vigilance ».

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville

RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2013-2014

Notre Association crée en 1996 est ouverte à tous les habitants qui s'intéressent à la vie de leur quartier. Nous sommes une Association laïque, apolitique et indépendante.
Notre Association s'articule sur 4 points principaux : Nos objectifs, la vie et les activités de l'Association, l'action avec les autres Associations, notre communication.

NOS OBJECTIFS :

Favoriser la rencontre entre riverains.
Participer à la vie de la cité.
Les représenter auprès des pouvoirs publics.
Améliorer la qualité de la vie : voirie, sécurité, embellissement…
Protéger l'environnement.
Organiser des activités : fête repas, sorties…

LA VIE ET LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION.

Nous sommes heureux du bon maintien du nombre d'adhésions : 150 familles environ, ce qui représente entre un tiers et la moitié des familles qui habite notre quartier. Ceci malgré quelques difficultés à promouvoir notre Association dans les logements collectifs avec un problème d'accès aux boîtes aux lettres.

L'ensemble de nos différentes activités a été soutenu cette année :

Repas de quartier : Le 14 juin au gymnase Jules Verne avec 130 adultes et enfants. Nous avons pu bénéficier cette année de l'espace sportif à l'intérieur du gymnase pour les jeunes. (Nous en remercions le service ACSA ainsi que les membres d'encadrement de l'Association). La formule bien rodée des années précédentes a été reconduite avec succès pour ce qui est du repas. Tout le détail de cette soirée mémorable est relaté dans le journal de l'Association.

La sortie vélo de printemps a eu lieu le dimanche 6 avril. Nous sommes partis à la découverte des bords de Seine en amont de Sartrouville. Peut-être la date, un peu tôt dans le calendrier et le parcours de 24 Km ont fait hésiter certains. Belle matinée pour ceux qui ont eu le courage de participer.

Randonnée pédestre : Elle s'est déroulée le dimanche 13 octobre avec une promenade découverte vers le plateau.

Chasse aux œufs pour les enfants a eu lieu le dimanche 20 avril dans le parc C. Erignac devant la Mairie. Une trentaine de chasseurs ont répondu à l'appel, armé de leur panier. La météo était de la partie. Nous remercions Monsieur le Maire de son accueil, ainsi que Madame Aknine qui a donné le départ à nos petits chasseurs.

LA REPRESENTATION DES RIVERAINS AU PRES DE LA MUNICIPALITE.

Les bonnes relations de l'Association avec Monsieur le Maire, la municipalité et les Services de la commune se sont poursuivies au cours de l'année :

Nous serons très attentif au projet de rénovation de l'av.Roger Salengro (report des travaux en 2015 pour des raisons budgétaires). Le projet retenu par la Mairie est celui proposé par les riverains et ils sont soutenus par l'Association.

Une réunion avec Monsieur le Maire et l'ensemble des adhérents a eu lieu le samedi 20 avril 2013. Une série de questions avait été posées et ont reçu une réponse dans leur ensemble.

Un tour de quartier a été effectué le vendredi 27 juin 2014 avec les représentants de la voirie et une délégation de l'Association. Un dossier, comme chaque fois, a été remis à la ville. Nous pouvons constater que chaque année la totalité de ces travaux sont réalisés et même plus, à la grande satisfaction des riverains.

L'ACTION AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS.

L'action avec les autres Associations de quartier s'exerce principalement dans le cadre du Cadeb (collectif agrée pour la protection de l'environnement dans la boucle de Montesson et alentours) qui regroupe une vingtaine d'Associations dont 7 à Sartrouville :

Cette année pour des raisons de coordinations au niveau de la municipalité, nous n'avons pas pu participer à la journée d'accueil des nouveaux arrivants. Monsieur le Maire nous a assuré qu'il en serait tout autrement l'année prochaine.

Plusieurs membres de l'Association ont participé à une rencontre avec les responsables de la Poste pour parler de quelque dysfonctionnement. Nous avons pu constater une amélioration dans la distribution du courrier.

Nous suivons avec beaucoup d'attention l'achèvement des travaux de la digue, ainsi que son aménagement et son entretien floral.

Le 7 septembre nous avons été présents, comme chaque année, au salon des Associations dans le parc du dispensaire.

En septembre plusieurs riverains ont été volontaires pour tenir le rôle de signaleurs de course pendant le triathlon de Sartrouville.

De gros dossiers ont été suivis dans le cadre du Cadeb et en particulier :

.La tangentielle Nord et son extension vers Sartrouville.
.La voie nouvelle RD 121.
.La vélo- route Paris-Londres.
.Le prolongement du RER E jusqu'à Mantes (avec un arrêt dans la boucle).

NOTRE COMMUNICATION.

Notre communication avec les adhérents se partage entre :

Le journal de l'Association : 5 bulletins annuels de 4 pages édités par nous et distribués aux seuls adhérents. Ils informent de la vie du quartier, de petits conseils pratiques, d'un agenda des diverses activités et d'une rubrique historique, le tout agrémenté de photos.

Les tracts annonçant les activités : repas, sorties, réunions…

Le site internet de l'Association résumant l'ensemble de nos activités. Il est mis à jour régulièrement.

Le contact par la boîte internet.

Pour terminer ce rapport d'activité 2013-2014, je tiens à remercier les membres du Conseil les délégués de rue et de courriers pour leur travail et leur implication dans la vie de l'Association. Merci à la ville pour sa participation. Enfin les membres du Conseil remercient tous les adhérents pour leur fidélité sans laquelle l'Association ne pourrait exister.

Seine Vivante

Rapport moral et d'activités sur l'exercice 1/4/2014-31/3/2015

1. Lancement de la 2ème phase de confortement par VNF de la digue de Croissy-sur-Seine : participation à la 1ère réunion de concertation et d'échange le 2/7/2014

Participaient à cette réunion tenue à Bougival : VNF, le SMSO, des représentants des communes environnantes, le CADEB et Seine Vivante, par délégation d'IDFE et de FNE. Les échanges ont porté sur : - **l'ouverture au public de la digue aux piétons et aux cyclistes** (activités loisirs). Largeur minimum de 3 mètres au sommet de la digue (exceptionnellement 2 mètres sur une portion réduite), et une continuité dans les liaisons vers Chatou et vers Bougival. VNF livrera un ouvrage "compatible" avec l'ouverture au public mais n'en assurera ni la réalisation ni le financement ni l'entretien. Ce sera le rôle du SMSO.

- l'intégration de l'ouvrage dans le paysage (la digue-canal est incluse dans le classement, parmi les sites pittoresques et historiques du département des Yvelines, du site de la Grenouillère situé sur l'île naturelle de la Chaussée.) et l'utilisation au maximum possible des techniques du génie végétal (sans doute des techniques mixtes) déjà utilisées par le SMSO sur les berges de Croissy.

Après les premières études, une nouvelle réunion de concertation est prévue dans le délai d'une année. Le montant total de l'opération est estimé à 4,6 millions d'euros HT soit 5,5 millions d'euros TTC.

2. Suivi de projets

Croissy 2 : intervention auprès du SMSO pour s'étonner que sur un des secteurs les lits de plants et plançons prévus sur les plans de l'enquête publique soient remplacés par des enrochements.

3. Collaboration avec les associations adhérentes à Seine Vivante

3.1 CADEB

3.1.1 Approbation par Seine Vivante du recours contentieux exercé par le CADEB contre la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) de la Zac de La Borde à Montesson

3.1.2 Rencontre commune CADEB/ Seine Vivante avec le SMSO du 9/2/2015 (voir ci-après)

3.1.3 Participation à la rédaction de l'article « La digue de Croissy sera confortée » dans La Lettre du CADEB N ° 53 – septembre 2014

3.1.4 Participation aux Conseils d'Administration du CADEB

3.1.5 Participation à l'étude critique du « Document d'Orientations et d'Objectifs » (D.O.O) du SCOT

(Schéma de Cohérence Territoriale) de la CABS, et participation à la rencontre initiée par le CADEB avec le sous/préfet de Saint Germain en Laye

3.1.6 Mise à jour des documents Seine Vivante sur le site internet du CADEB

3.2 Patrimoine & Urbanisme (Bougival)

3.2.1 Participation de Seine Vivante à l'action en appel faite par Patrimoine & Urbanisme contre le jugement du Tribunal administratif de Versailles en date du 5 juin 2014 déboutant Patrimoine & Urbanisme et l'ensemble des requérants de leur requête en annulation du PLU de Bougival.

3.2.2 Avis négatif de Seine Vivante déposé le 13 octobre 2014 lors de l'enquête publique pour le déclassement de la parcelle AC 111, située à côté de l'école du Peintre Gérôme à Bougival.

3.3 LHIL (Les Habitants de l'Île de la Loge)

Dans la continuité de 2013 et 2014, échanges d'informations sur les projets de la ville de Port Marly sur l'île de la Loge (implantation d'une passerelle piétons / vélos entre le centre de Port Marly et l'Ile, création d'un parc paysagé et éventualité de réalisation d'une voie verte) et sur les actions initiées par Emmaüs en réaction en particulier au projet de voie verte.

3.4 ADREC (Chatou)

3.4.1 Réunion de travail avec l'ADREC sur le projet de prolongement de la voie verte (Paris Londres) entre le pont de Chatou et le nouveau barrage de Chatou, en préparation d'interventions auprès de la mairie de Chatou et de la CABS.

3.4.2 Elaboration d'articles communs ADREC-Seine Vivante pour Chatou Magazine :

Mai 2014 « La qualité de l'eau et les gestes pour la préserver »
Juin 2014 : « Arbre de bord de Seine : le peuplier blanc »

4. Rencontre annuelle CADEB /Seine Vivante avec le SMSO, le 9 février 2015

Cette réunion a permis comme chaque année d'établir avec le SMSO (Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise) un point d'avancement sur les projets menés par le syndicat sur la partie Seine Amont de son périmètre d'intervention (de Maisons Lafitte/ Sartrouville à Carrières sur Seine).

L'an passé, Réseau Vélo 78 et l'association Racine de Louveciennes s'étaient joints pour la première fois au CADEB et à Seine Vivante pour cette réunion. Le cercle des associations participantes s'est encore agrandi cette année avec la présence de LHIL et Patrimoine & Urbanisme, signes de l'intérêt de cette réunion pour les associations impliquées dans la préservation des berges de Seine.

Syndicat d'Initiative et de Défense du Site du Vésinet

Rapport d'activités 2014

I. Relais dans les activités touristiques en Yvelines

« Le Syndicat d'initiative et de Défense du Site du Vésinet (SIDSV), Service d'intérêt public, assume l'information et l'accueil des touristes … Il contribue, en liaison avec tous les autres SI … à la mise en valeur des richesses naturelles et monumentales, dont il s'efforce d'assurer la sauvegarde. »

Membre de l'Union départementale, des fédérations régionale et nationale des offices de tourisme et syndicats d'Initiative. Le Centre d'information et d'accueil du Vésinet (CIAV), service municipal, est le point de contact du Syndicat d'Initiative et le lieu d'exposition des documents de promotion touristique locale, départementale et régionale et de promotion de l'association. Affilié à Yvelines-Tourisme (ex Comité Départemental du Tourisme), le SIDSV participe à des opérations dites « de promotion des territoires » et alimente les pages web d'Yvelines-tourisme où le Vésinet apparait dans les Parcs & jardins.

II. Activités d'animation locale

Le SIDSV prend part à des actions proposées par la municipalité, ponctuelles ou plus ou moins traditionnelles : Journées portes-ouvertes du CIAV en février 2014 ; Fête de la Marguerite en juin ; Journées du Patrimoine en septembre ; Matinée associative, en septembre 2014. Participation à des groupes de travail, comités et autres réunions sur des sujets variés (développement durable, la vie scolaire...)

Il organise aussi, par lui-même, des animations locales : Concours « à la recherche des Trésors du Vésinet » achevé par la distribution des prix en janvier 2014 ; Concours « des balcons fleuris » présenté à l'automne 2014 et qui se déroulera sur l'exercice 2015 ; Pose de plaques historiques : Quatre nouvelles plaques programmées et mises en chantier au cours de 2014 à poser en 2015 ; Le vide-grenier des Charmettes le 18 mai 2014 (16e édition). L'opération constitue pour nous une de nos principales sources de financement.

Edition d'un plan de ville. Ce plan est disponible gratuitement au CIAV. Une seconde édition est déjà en cours de réalisation (sortie fin de l'année 2015) ; Lettre d'Information : annonce de nos actions, les concours, le vide-grenier, notre nouveau logo, le plan de ville, la plantation des chênes, etc. On y explique certaines de nos démarches, pour constituer un réseau associatif, pour participer aux commissions municipales ; on y propose quelques conseils ou recommandations concernant vos jardins, vos clôtures.

Syndicat d'Initiative et de Défense du Site du Vésinet (suite)

III. La Défense du Site

Toujours en se référant à l'article 1 de ses statuts, le SIDSV a pour but : « … de veiller au respect des principes, qui ont présidé à la fondation du Vésinet, à la fois dans le texte des règlements et dans l'exécution de ceux-ci ; d'exercer une action constante d'information pour la défense du site du Vésinet, près des habitants, des élus locaux, et de l'Administration. »

Participation aux instances municipales : Le Syndicat d'Initiative, association agréée depuis 1993, est associé, depuis plus de quatre-vingts ans, à tous les projets d'urbanisme de la Ville. Il est représenté dans trois commissions municipales (urbanisme & site ; sécurité & circulation ; environnement & développement durable) et dans divers groupes de travail et comités : Comité de suivi de l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine) ; Charte de l'Arbre ; Parc Princesse (ZAC) ; Comité Wood-Cottage (monument historique) ; Comité exécutif de la Fondation pour le Vésinet, créée en 2014, sous l'égide de la Fondation de France).

Un réseau d'associations : Au-delà de l'adhésion « statutaire » aux fédérations d'offices de tourisme, le SIDSV est membre de trois fédérations associatives de protection de l'Environnement : Le CADEB (comme un des membres fondateurs en 1997) ; Yvelines Environnement (depuis 2014), Patrimoine et Environnement, grande fédération nationale des associations se rapportant à tous les grands sites du patrimoine de la France. Participation de J.-P. Debeaupuis (président) aux Journées Juridiques du Patrimoine (organisées par Patrimoine et Environnement) en 2011, 2013 et 2014.

Aide financière à la plantation de Chênes : Depuis plus de 20 ans le Syndicat d'Initiative propose une participation aux frais de plantation de chênes (essence emblématique) dans les propriétés du Vésinet, sous certaines conditions : un seul chêne par propriété et 50% maximum du prix d'achat dans une pépinière (dans les limites de l'enveloppe budgétaire affectée à cette action). La plantation est soumise au contrôle d'un agent assermenté, responsable du patrimoine arboré du Vésinet.